

Rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome de Meurthe-et-Moselle

Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

I. La Vie du Syndicat	3
A. Rappel	3
B. Le territoire	3
C. Le recensement des installations d'assainissement non collectif	4
D. Le personnel	4
II. Les contrôles réalisés.....	4
A. Rappel	4
B. Les contrôles de conception	4
C. Les contrôles de bonne implantation	6
D. Les diagnostics de l'existant	8
E. Les diagnostics de l'existant dans le cadre de vente immobilière	8
F. Les contrôles périodiques de bon fonctionnement.....	10
G. Les contrôles (instructions et terrain) par mois	12
H. Evolution de l'activité du SDAA depuis sa création (instructions et terrain).....	13
I. Type de filière choisie en instruction	13
J. Taux de conformité selon le type de contrôle	14
III. Le conseil et les représentations à l'extérieur	14
A. Le conseil juridique	14
B. Les représentations à l'extérieur	15
C. Les appels téléphoniques	15

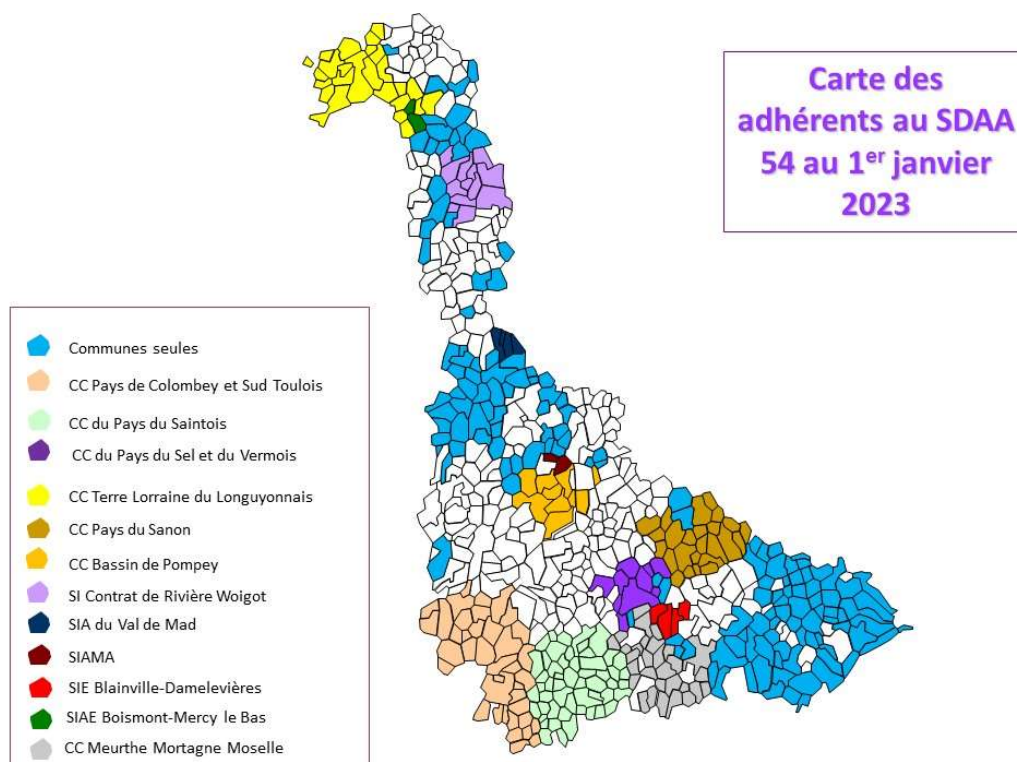
I. La Vie du Syndicat

A. Rappel

Le SDAA54, Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome de Meurthe-et-Moselle a été créé par arrêté préfectoral du 14 juin 2002. Il a pour objet d'associer les collectivités membres afin de les aider à organiser et à assurer les missions de services publics qui leur sont confiées par la loi sur l'eau de 1992 pour l'assainissement non collectif et confortée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006.

B. Le territoire

Au 1^{er} janvier 2023, le SDAA54 compte 219 adhérents dont 11 groupements intercommunaux (communautés de communes, syndicats) représentant 340 communes pour une population de près de 200 601 habitants).





C. Le recensement des installations d'assainissement non collectif

Comme chaque année, nous avons fait parvenir aux collectivités adhérentes le questionnaire à remplir et à retourner afin de déclarer le nombre d'installations d'assainissement non collectif présentes sur chaque territoire. Ces chiffres sont basés sur la bonne foi des déclarants. Nous faisons le lien avec les déclarations des années précédentes et les dossiers que nous avons contrôlés tout au long de l'année.

Sur l'ensemble des communes et regroupements de communes consultés, 43 nous ont retourné une réponse.

Pour 2023, le nombre d'installations déclarées/retenues sur notre territoire est de 7951 installations. Pour mémoire, en 2022, il était de 7928.

D. Le personnel

- L'adjoint technique en charge des contrôles terrain recruté au 1^{er} février 2022 a quitté ses fonctions au sein du SDAA54 le 15 septembre 2023 en présentant une démission après plusieurs mois d'arrêt maladie.
- Un nouvel adjoint technique a rejoint l'équipe le 15 novembre 2023.

II. Les contrôles réalisés

A. Rappel

Le SDAA54 assure le contrôle de la conception, de l'implantation, et de la réalisation des installations neuves ou réhabilitées (instruction administrative du dossier et contrôle de bonne implantation sur terrain), le contrôle périodique de bon fonctionnement et du bon entretien des installations existantes et conseil aux collectivités membres.

B. Les contrôles de conception

L'année précédente le SDAA54 avait instruit 133 dossiers (première instruction et modificatifs). Sur cet exercice nous avons instruit 89 dossiers.

Type d'instruction	Nombre de dossiers instruits
1 ^{ère} instruction	64
Instruction de modificatifs après un avis défavorable en 1 ^{ère} instruction	2
Instruction pour modification de dossier	13
Instruction suite à un avis terrain non-conforme	1
Instruction après un diagnostic	9
TOTAL DOSSIERS INSTRUITS SUR L'ANNEE	89



Les Instructions par communes (89) :

COMMUNES	DOSSIERS INSTRUITS	REGROUPEMENT
AMENONCOURT	1	
ATHIENVILLE	1	SIA SANON
AUDUN LE ROMAN	1	
AUTREPIERRE	2	
AVRIL	1	CRW
BAYON	1	CC3M
BERTRAMBOIS	2	
BIONVILLE	4	CA SAINT DIE
BLAMONT	1	
BOUZANVILLE	1	CC PAYS DU SAINTOIS
CHAMPIGNEULLES	1	CCBP
CHAZELLE SUR ALBE	1	
COYVILLER	1	CC PAYS DU SEL ET DU VERMOIS
DOMBASLE SUR MEURTHE	1	CC PAYS DU SEL ET DU VERMOIS
DOMJEVIN	1	
FEY EN HAYE	2	
FORCELLES SOUS GUGNEY	1	CC PAYS DU SAINTOIS
FREMONVILLE	1	
GELAU COURT	1	CC PAYS DE COLOMBEY
GERBECOURT ET HAPLEMONT	1	CC PAYS DU SAINTOIS
GERMONVILLE	1	CC PAYS DU SAINTOIS
GOGNEY	1	
GONDREXON	1	
GRAND FAILLY	1	CCT2L
HAN DEVANT PIERREPONT	1	CCT2L
HOUSSEVILLE	1	CC PAYS DU SAINTOIS
LANDREMONT	3	
LANEUVIVILLE DEVANT BAYON	2	CC PAYS DU SAINTOIS
LANTEFONTAINE	1	CRW
LESMENILS	1	
LIMEY REMENAUVILLE	1	
LUBEY	3	CRW
MANGONVILLE	1	CC PAYS DU SAINTOIS
MERCY LE HAUT	2	
MONT BONVILLERS	1	CRW
MONTENOY	1	CCBP

MONTIGNY SUR CHIERS	2	CCT2L
NONHIGNY	1	
PETITMONT	2	
PEXONNE	1	
PORT SUR SEILLE	2	
PRENY	1	
RAON LES L'EAU	1	CA SAINT DIE
REPAIX	1	
ROSIERES AUX SALINES	5	CC PAYS DU SEL ET DU VERMOIS
ROVILLE DEVANT BAYON	1	CC PAYS DU SAINTOIS
SOMMERVILLER	1	CC PAYS DU SEL ET DU VERMOIS
SAINTE GENEVIEVE	1	
SAIN PANCRE	4	CCT2L
TANCONVILLE	1	
THIAUCOURT REGNIEVILLE	1	
VANNES LE CHATEL	1	CC PAYS DE COLOMBEY
VAUDIGNY	2	CC PAYS DU SAINTOIS
VERDENAL	1	
VILCEY SUR TREY	3	
VILLETTE	1	CCT2L
VILLE AU MONTOIS	1	CCT2L
VILLE EN VERMOIS	3	CC PAYS DU SEL ET DU VERMOIS
VIRECOURT	1	CC3M
VIVIERS SUR CHIERS	1	CCT2L
XAMMES	2	

c. Les contrôles de bonne implantation

L'année précédente, le SDAA 54 avait réalisé 92 contrôles de bonne implantation. Cette année, nous en avons effectué 84. Parmi ces contrôles, 14 contre visites ont été effectuées.

Communes	Nb contrôles	Communes	Nb contrôles
AFFRACOURT	2	JOPPECOURT	1
ALLAMPS	2	LANDREMONT	1
AUTREPIERRE	1	LANTEFONTAINE	1
AUTREY	3	LEBEUVILLE	1
AVRIL	1	LIMEY REMENAUVILLE	1
BASLIEUX	1	LIVERDUN	3

BAZAILLES	3	MATTEXEY	1
BERTRAMBOIS	1	MERCY LE BAS	1
BLAMONT	2	MONTREUX	1
BRALEVILLE	2	PETITMONT	1
CHAMPIGNEULLES	1	PEXONNE	1
DAMELEVIÈRES	1	PRENY	1
DEUXVILLE	1	RAON LES L'EAU	2
DIEULOUARD	1	ROSIERES AUX SALINES	1
DOMBASLE SUR MEURTHE	1	SAINTE PANCRE	1
FORCELLES SAINT GORGON	1	TANCONVILLE	1
FREMONVILLE	1	TRIEUX	5
FROVILLE	1	VEHO	1
GELAUCOURT	1	VICHEREY	1
GERBECOURT ET HAPLEMONT	1	VILLETTE	1
GERBEVILLER	1	VILLE EN VERMOIS	1
GERMONVILLE	1	VIVIERS SUR CHIERS	1
GONDREXON	1	XAMMES	3
GRAND FAILLY	2	XOUSSE	1
GRIPPORT	1	XURES	1
GUGNEY	1		
HOUSSEVILLE	1		

Les contrôles (contre-visites) par commune (14) :

Communes	nb contrôles
ALLAIN	1
DEUXVILLE	1
DIEULOUARD	1
DOMBASLE SUR MEURTHE	1
FREMONVILLE	1
GERBEVILLER	1
HERBEVILLER	1
MATTEXEY	1
MIGNEVILLE	1
PULNEY	1
SAINTE PANCRE	1
TRIEUX	1
VICHEREY	1
VILLETTE	1

D. Les diagnostics de l'existant

L'année précédente, le SDAA 54 avait réalisé 31 diagnostics de l'existant (hors vente). Cette année, nous en avons réalisé 15

Communes	Nb contrôles
BREMONCOURT	1
FREMONVILLE	1
GOVILLER	3
GRAND FAILLY	2
HAN DEVANT PIERREPONT	1
MAMEY	3
LONGUYON	1
ROSIERES EN HAYE	1
XIVRY CIR COURT	2

E. Les diagnostics de l'existant dans le cadre de vente immobilière

Depuis le 1^{er} janvier 2011, obligation est faite de fournir un document issu du service public de l'assainissement non collectif afin de le joindre à l'acte de vente d'un immeuble.

L'an passé, nous avons réalisé 173 diagnostics dans le cadre des ventes.

Cette année nous avons instruit 181 demandes d'intervention et nous avons réalisé 159 diagnostics dans le cadre des ventes.

Nous avons constaté une baisse des demandes de diagnostics vente depuis fin septembre 2022, suite probable de l'augmentation des taux d'emprunt immobilier et de la modification du taux d'usure.

Les diagnostics de l'existant réalisés dans le cadre d'une vente par commune (159) :

communes	Nb contrôles	communes	Nb contrôles
ANDERNY	1	LEINTREY	1
ATHIENVILLE	1	MALAVILLERS	3
AVRICOURT	1	MANCE	1
AVRIL	1	MANCIEULLES	1
AUDUN LE ROMAN	2	MERCY LE HAUT	1
AUTREY	1	MIGNEVILLE	5
BARBAS	3	MONTIGNY	2
BARBONVILLE	1	MONTIGNY SUR CHIERS	3
BAZAILLES	1	MORIVILLER	1
BEAUMONT	1	MOUACOURT	1
BERTRAMBOIS	3	MURVILLE	1
BEZAUMONT	4	NONHIGNY	3
BIONVILLE	1	OGEVILLER	4
BLAINVILLE SUR L'EAU	1	PARROY	2
BONCOURT	3	PARUX	1
BORVILLE	2	PIERRE PERCEE	1
BREMENIL	3	RAON LES L'EAU	1
BREMONCOURT	1	REHAINVILLER	1
BRIEY	2	REMBERCOURT SUR MAD	1
CHAZELLE SUR ALBE	1	REPAIX	2
CIREY SUR VEZOUZE	1	SAULXURES LES VANNES	1
CLAYEURES	1	SOMMERVILLER	1
COLMEY	2	SAINT BOINGT	1
CREVECHAMPS	1	SAINTE GENEVIEVE	1
CREVIC	1	SAINT GERMAIN	2
CUSTINES	1	SAINT PANCRE	2
DOMMARIE EULMONT	1	SAINTE POLE	2
DOMBASLE SUR MEURTHE	1	SAINT REMIMONT	1
DOMJEVIN	1	SAINT SAUVEUR	2
DONCOURT LES LONGUYON	1	TANCONVILLE	2
EINVILLE AU JARD	1	THIAUCOURT REGNIEVILLE	1
EMBERMENIL	3	TRAMONT EMY	1
ESSEY ET MAIZERAIS	2	TRAMONT SAINT ANDRE	1
FAVIERES	1	VAUCOURT	2
FEY EN HAYE	1	VERDENAL	1
FORCELLES SOUS GUGNEY	1	VEZELISE	3
FRAISNES EN SAINTOIS	1	VIGNEULLES	1

FREMONVILLE	3	VILCEY SUR TREY	1
FRESNOIS LA MONTAGNE	2	VILLETTE	1
GERBEVILLER	1	VILLE EN VERMOIS	1
GERMONVILLE	3	VIVIERS SUR CHIERS	5
GOGNEY	2	XIROCOURT	1
GONDREXON	2		
GRAND FAILLY	2		
GRIPPORT	3		
HAN DEVANT PIERREPONT	1		
HARBOUEY	3		
HERBEVILLER	3		
JEVONCOURT	5		
LANDREMONT	1		
LAY SAINT CHRISTOPHE	1		
LEBEUVILLE	2		

F. Les contrôles périodiques de bon fonctionnement.

Il s'agit d'effectuer la vérification du bon état général d'entretien des installations d'assainissement non collectif. L'année précédente, le SDAA54 avait réalisé 29 contrôles périodiques de bon fonctionnement. Cette année nous en avons réalisé 89.

Les contrôles périodiques de bon fonctionnement réalisés par commune (89) :

Commune	Nb contrôles
ABONCOURT	1
ALLAIN	7
ALLAMPS	2
ARRACOURT	1
ATHIENVILLE	1
AUDUN LE ROMAN	4
AUTREY	2
AVRIL	4
BAINVILLE AUX MIROIRS	1
BARBAS	4
BARBONVILLE	3
BOUILLONVILLE	4
FREMONVILLE	6
GOVILLER	9

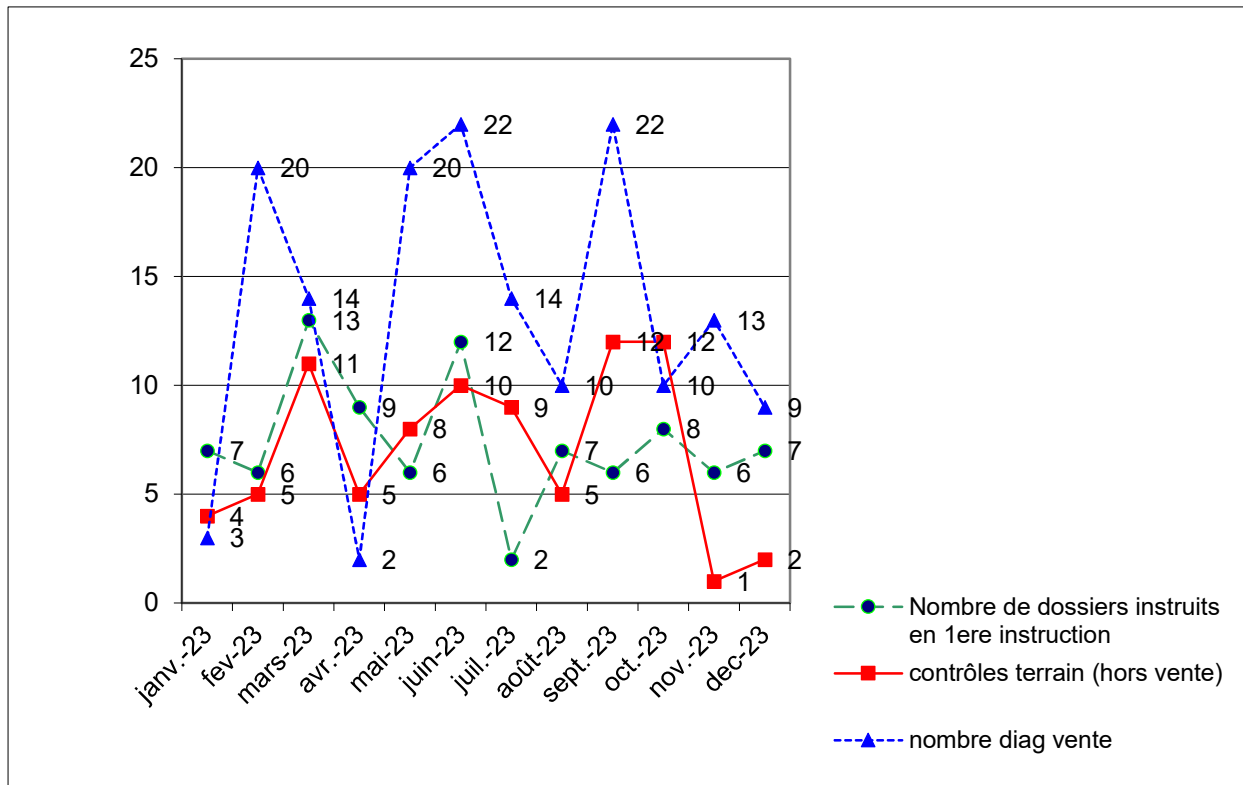


GRAND FAILLY	1
JAULNY	2
LIMEY REMENAUVILLE	3
LIRONVILLE	1
MAMEY	5
NEUFMAISONS	2
PEXONNE	3
RECLONVILLE	2
SELAINCOURT	1
SAINT PANCRE	1
SAINTE POLE	4
VEHO	7
VILLERS SOUS PRENY	2
XAMMES	3
XIROCOURT	1
XIVRY CIR COURT	1
XOUSSE	1

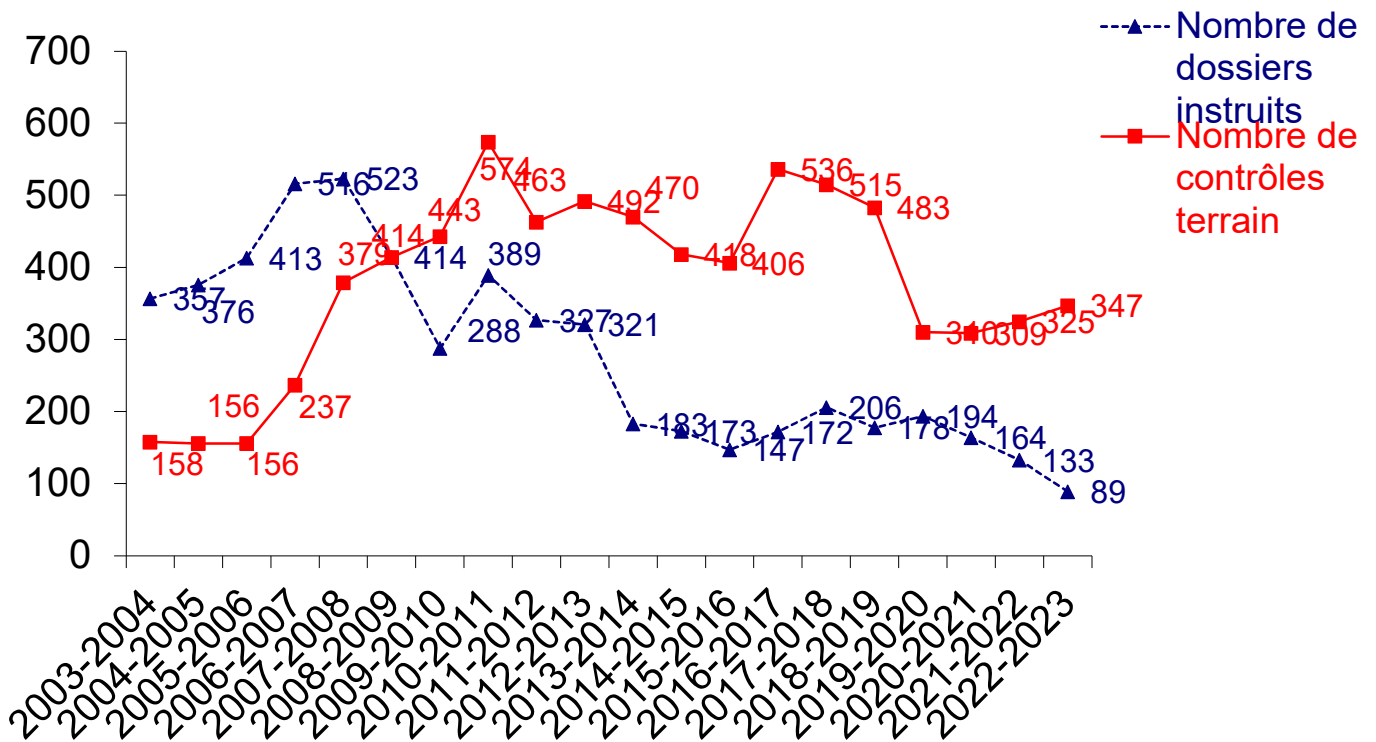
Au total sur l'année écoulée, nous avons donc effectué 347 contrôles toutes catégories confondues (pour mémoire l'an passé nous avons effectué 325 contrôles).

G. Les contrôles (instructions et terrain) par mois

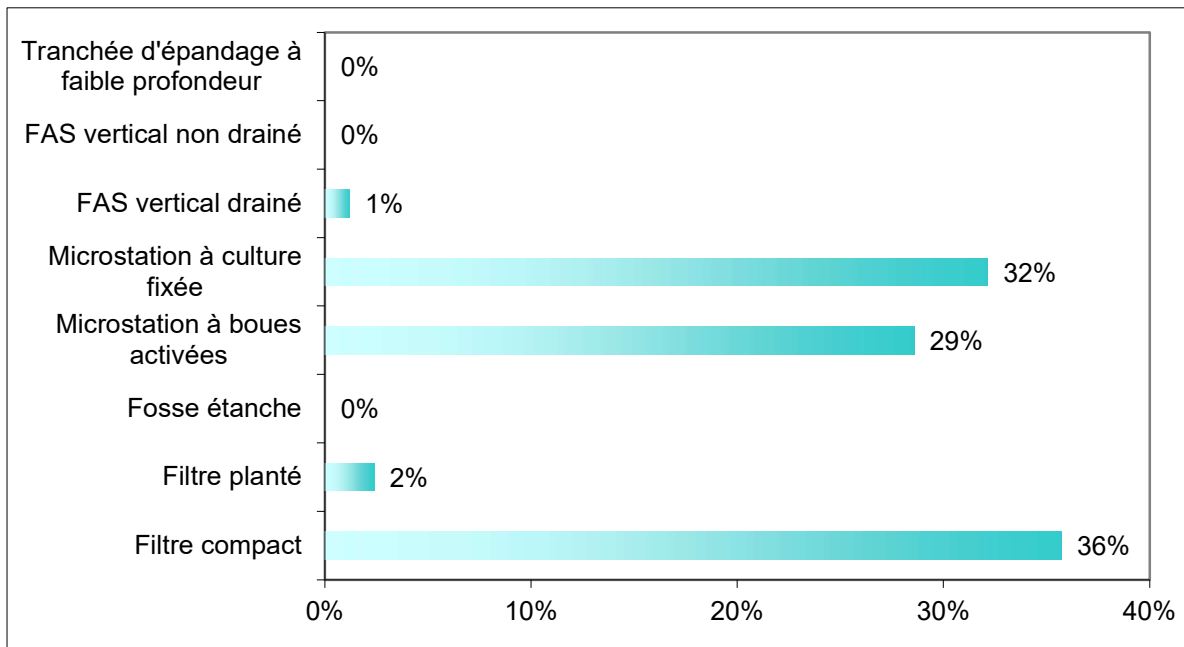
On constate des variations de l’instruction et des contrôles en fonction des périodes de l’année. C’est une activité également très souvent liée aux contraintes climatiques. Cette année, l’activité terrain a faibli en période hivernale (janvier, novembre, décembre).



H. Evolution de l'activité du SDAA depuis sa création (instructions et terrain)

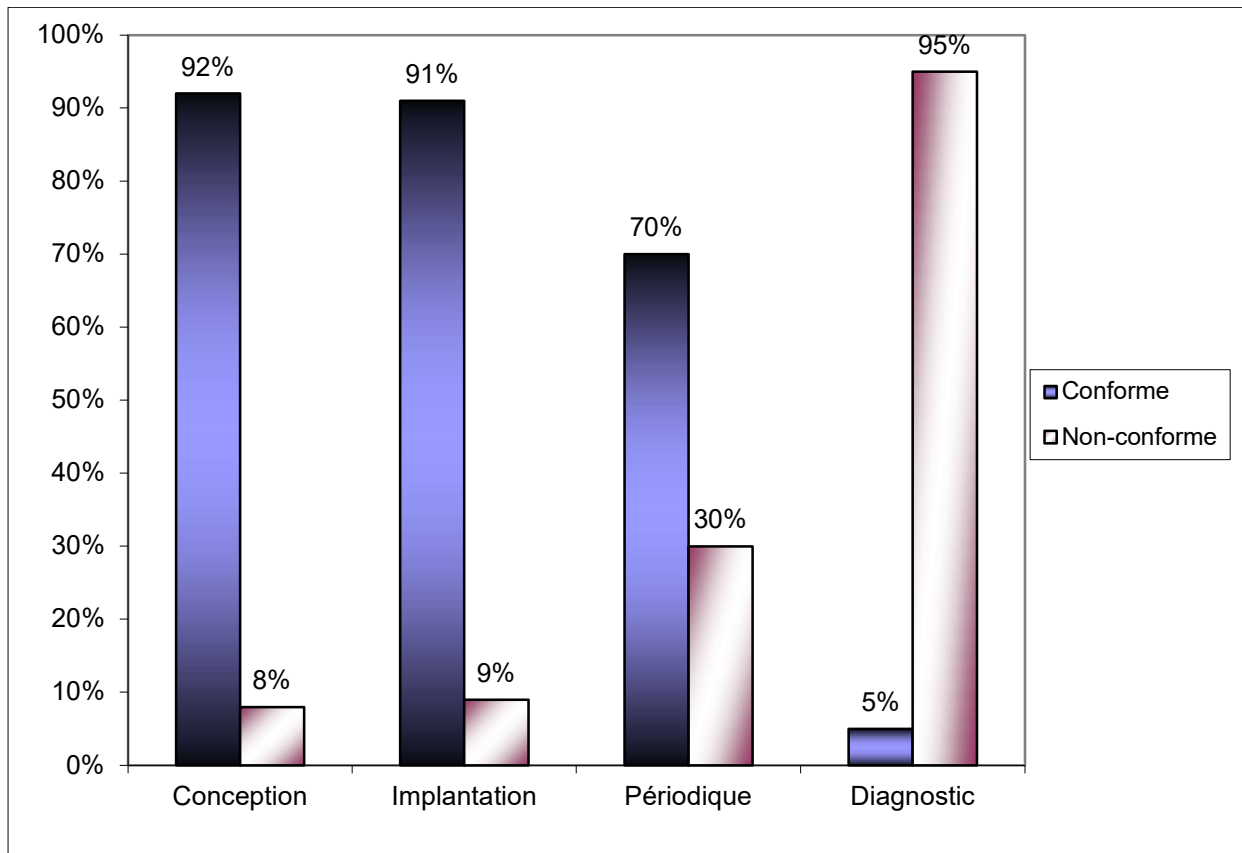


I. Type de filière choisie en instruction



On constate que pour la majorité des dossiers instruits, la filière préconisée est une microstation soit à culture fixée soit à boue activée.

J. Taux de conformité selon le type de contrôle



S'agissant du contrôle du neuf (conception, implantation et périodique), le taux de conformité (au dossier et à la réglementation en vigueur) reste globalement bon puisque plus des $\frac{3}{4}$ des dossiers sont conformes. S'agissant des diagnostics de l'existant ou diagnostics de vente (généralement sur des filières qui ont plus de 15 ans), le taux est inversement proportionnel puisque dans ce cadre presque la totalité des installations diagnostiquées n'est pas conforme à la réglementation en vigueur hormis quelques diagnostics de vente réalisés sur des constructions récentes (moins de 10 ans).

III. Le conseil et les représentations à l'extérieur

A. Le conseil juridique

Au quotidien, nous répondons sur des questions techniques (aux particuliers) et des questions juridiques (aux collectivités adhérentes). Cette année, nous avons eu à traiter 3 questions d'ordre juridique (qui ont amené une réponse écrite, les réponses dites « flash » ne sont pas comptabilisées).

B. Les représentations à l'extérieur

Aucune sollicitation cette année.

D'une manière générale le SDAA54 répond à toute sollicitation de la part des collectivités adhérentes.

C. Les appels téléphoniques

Cette année nous avons pris 1211 appels téléphoniques.

